

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL, citoyen

LE PRÉSIDENT :

1965

Alors, prochain intervenant : Jean-Philippe Riopel. (coupure sonore) Donc, c'est dix minutes pour votre présentation, suivi de dix minutes pour les échanges et les questions avec les commissaires. Donc, c'est vingt minutes totales. On vous écoute.

1970

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

1975

Parfait, génial. Donc, bonjour. Je m'appelle Jean-Philippe Riopel, je suis résident du Quartier chinois depuis près de 20 ans. J'ai une relation très particulière avec ce quartier-là, mon père a été un policier communautaire, les premiers dans le quartier ici, puis je dois dire que c'est vraiment un quartier qui me tient à cœur. C'est mon quartier, c'est le quartier que j'aime, c'est un quartier que j'ai vu évoluer, que j'ai vu changer.

1980

Je suis content d'être ici ce soir avec vous, c'est quelque chose de très important, ces consultations de l'OCPM. J'ai été très actif, surtout dans la dernière année, concernant le patrimoine et la sauvegarde du patrimoine dans le quartier, avec une collègue et amie qui est ici présente, Élise Lévesque.

1985

Donc, on a fait en fait une demande au gouvernement québécois pour que l'ensemble du Quartier chinois soit classé comme site patrimonial par le gouvernement du Québec, ce qui a résulté en fait d'un classement d'un quadrilatère, d'un bloc, vous le savez, je ne vous apprends rien. Et on a fait aussi une pétition de 7 000... qui a été signée par 7 000 personnes de la communauté, puis aussi d'ailleurs qui appuyait cette démarche-là.

1990

Donc, moi, ce que je veux vous dire ce soir, j'en ai beaucoup à vous dire, mais j'aimerais commencer un peu par un petit *recap*, un petit récapitulatif de ce qui s'est passé dans les 70 dernières années dans le quartier ici.

1995

Le quartier ici a été charcuté, a été laissé aux développeurs, que ce soit même nos gouvernements, mais aussi des développeurs privés. Ça a été un buffet, un buffet de destruction, de démolition. Un quartier, une communauté, des communautés qui se sont battues pour garder ce qu'il nous reste.

2000

Donc, moi, pour moi, l'argument qu'on entend souvent, que j'ai entendu ce soir par vidéo, aussi les autres soirs, qu'on entend parfois chez les développeurs, c'est de dire « non, mais il ne faut pas mettre le Quartier chinois sous une cloche de verre et ne rien faire ». Bien, moi, je trouve que cet argument-là est un argument qui n'est pas valable. Qui n'est pas valable, pourquoi? Parce qu'on a déjà détruit énormément le quartier, donc les intervenants avant en ont parlé, et plusieurs autres intervenants vous en ont sûrement déjà parlé.

2005

On peut juste faire un petit récapitulatif : donc, dans les années 50, destruction de bâtiments, des stationnements, tout simplement des terrains qui sont utilisés comme stationnement. Hydro-Québec, siège social d'Hydro-Québec, 1959 à 1962. Complexe Desjardins, 1971 à 1976, destruction encore une fois. Complexe Guy-Favreau, 1977 à 1983, mon ami et frère Sandy Yep en a parlé, j'en suis sûr, destruction brutale pour les gens de la communauté qui ont perdu leur lieu de résidence, leur lieu de vie, des lieux de culte aussi. Donc, le Guy-Favreau, le Palais des congrès, 1983, son agrandissement en 2002. Bon.

2010

2015

Et après ça, on a plusieurs autres bâtiments qui ont disparu : récemment, l'édifice Robillard, magnifique bâtiment, de style néo-roman, qui venait en fait d'un ensemble de bâtiments qui avaient été construits entre 1889 et 1891, bâtiment majeur pour l'histoire du cinéma en Amérique du Nord, première projection cinématographique dans ce bâtiment-là, détruit.

2020

Détruit par un incendie dont on se doute que c'est un incendie criminel, oh, étrangement, on a une construction après, on a des constructions en condos qui sont construits après, à cet endroit-là, constructions en condos qui ne mentionnent même pas le Quartier chinois. Et le Quartier chinois devient tranquillement cette zone de débordement pour les développeurs, débordement du Vieux-Montréal et du Quartier des spectacles.

2025 Donc, le Quartier chinois c'est autre chose qu'une zone de débordement de d'autres quartiers. Le Quartier chinois a une essence. Le Quartier chinois de Montréal est un quartier qui est absolument unique. J'ai été me promener à Toronto la semaine dernière et j'ai pu le constater : l'échelle du Quartier chinois, donc la hauteur des bâtiments, c'est ce qui fait aussi le charme du quartier ici.

2030 On a recensé, moi et mon ami Bernard Vallée, plus de 50 bâtiments, 50 bâtiments, dans le secteur du Quartier chinois qui sont d'intérêt patrimonial. On les a classés, ces bâtiments-là, de façon assez simple : par rapport à leur ancienneté. Donc, des bâtiments extrêmement vieux.

2035 Donc, on est, oui, dans le Quartier chinois ici, mais on est dans l'ancien faubourg Près-de-Ville. On est dans l'ancien faubourg Saint-Laurent, on est aussi dans le premier Quartier juif de Montréal. Donc, c'est une succession d'occupation des bâtiments ici. Ces bâtiments-là ont été occupés par différents groupes dans la société montréalaise, ce qui en fait l'unicité et la *précieuseté*, si le mot est exact. C'est extrêmement unique, et c'est très montréalais comme quartier.

2040 Donc, ça, ça doit être protégé. Ça doit être protégé, mais ça ne doit pas être protégé seulement par des hauteurs et par le coefficient d'occupation. Vraiment, ça doit être protégé par des citations.

2045 Et je trouve assez particulier, que l'administration propose, en réaction en fait à toutes les demandes patrimoniales qu'on a faites -- on s'est battu pour ces demandes patrimoniales là, oui, on a eu un certain statut d'un certain bout du Quartier chinois du gouvernement du Québec, chose qu'on a appréciée, c'est une belle victoire -- par contre, je trouve ça étrange que la Ville réponde seulement par le plan d'urbanisme.

2050 Le plan d'urbanisme, ce n'est pas assez. On peut toujours avoir des dérogations à ces mesures-là. Et ce qu'il faudrait, et ce que la Ville a le pouvoir de faire, c'est des citations. Citer les bâtiments. Ces citations-là... puis là, c'est là où les gens qui sont de bonne foi et qui veulent

intervenir, les développeurs, les gens qui veulent investir peuvent investir. Pourquoi? Parce que ces citations-là viennent avec des financements du gouvernement pour restaurer les bâtiments et les occuper de la meilleure façon possible.

2055

On a des exemples d'occupation dans des quartiers, exemple, le Plateau-Mont-Royal, qui est un quartier où il y a peu de bâtiments en hauteur, il y a peu de gratte-ciel, très peu, mais il y a une occupation qui est grande des bâtiments. Et ça, j'ai un exemple qui est juste à côté de chez moi, sur la rue De La Gauchetière, un bâtiment tout simple, qui a l'air de rien, et qui est occupé par un appartement, un studio d'art, une association chinoise au sous-sol, un temple, un lieu de culte, une bibliothèque taiwanaise et une des plus vieilles associations chinoises de Montréal.

2060

Donc, l'occupation de ces bâtiments-là, qui semblent petits, elle peut être maximisée. Il y a des façons de maximiser ça, il y a des façons aussi de garder ces bâtiments-là et de les occuper.

2065

Donc, le patrimoine bâti du Quartier chinois, ce qu'il en reste, on doit absolument le préserver. Et le préserver, la meilleure façon pour moi de le préserver, ce que je recommande, ce que je recommande à vous, chers commissaires, et à la Ville de Montréal, c'est de focaliser plus sur une citation des bâtiments d'intérêt patrimonial, mais une citation de l'ensemble aussi du quartier, qui vient avec certaines contraintes chez les gens qui veulent investir.

2070

Des contraintes, mais aussi une bonification de notre patrimoine immobilier dans le Quartier chinois pour que ces bâtiments-là soient mis en valeur. Soient mis en valeur, non seulement par leur ancienneté, donc l'ancienneté des bâtiments et les caractères qui en font des bâtiments très anciens qui datent parfois d'avant la présence chinoise, mais aussi de garder les éléments qui ont été ajoutés, évidemment les éléments qui sont typiques à la communauté chinoise et qui font que le Quartier chinois est le quartier qu'on aime.

2075

2080 Donc, c'est ce que je vous recommande fortement. J'ai d'autres petites affaires dont je voulais vous parler, j'essaie d'être concis. Concision, chose importante. Oui. Donc, ce n'est pas vous de se mettre sur la coche.

2085 Je travaille présentement sur des projets par rapport aux intérieurs des bâtiments dans le Quartier chinois. Donc, c'est bien de considérer les bâtiments à l'extérieur, mais il y a aussi des intérieurs. Et dans les intérieurs, il y a des éléments patrimoniaux qui sont d'intérêt... de grand intérêt. On a un exemple : la cigarerie Davis, l'ancienne cigarerie Davis, il y a un escalier à l'intérieur, l'escalier nord qui est un escalier monumental, magnifique.

2090 Ces bâtiments-là, qui vont... qui sont dans l'intention de classement actuellement, donc l'ancienne cigarerie Davis, mais aussi la British and Canadian School, donc l'ensemble des Wings, ce sont des bâtiments qui sont remplis d'objets, d'une entreprise qui est très ancienne, et je suis en fait en train de travailler sur ça, sur un inventaire des objets, d'une collection en fait d'objets qui a été accumulée à travers les années.

2095 Et ça aussi c'est un patrimoine. Et c'est un patrimoine qui pourrait être mis en valeur et il pourrait servir, je le souhaite, dans le futur, pour les chercheurs ou les gens qui vont s'intéresser à l'histoire des communautés puis l'histoire du bâti dans le Quartier chinois. Donc, ce sont des choses dont il faut tenir compte et dont on ne tient pas assez compte malheureusement.

2100 Dans tout le volet patrimonial, c'est très rare qu'on s'intéresse aux intérieurs. Mais il serait temps qu'on ne soit pas à la traîne et qu'on s'intéresse à ce qu'il y a à l'intérieur des bâtiments et qu'on arrête de faire seulement du façadisme. Et ça, c'est super important. C'est bien beau de garder juste des façades puis construire des bâtiments de 10 étages en arrière, mais on dénature complètement l'essence de ces bâtiments-là.

2105 Ici, il y a des associations familiales, dans le Quartier chinois, qui sont là depuis très longtemps, depuis le 19^e siècle, ça, c'est un patrimoine à l'intérieur de ces bâtiments-là. C'est

2110 aussi un patrimoine immatériel. Donc, ces gens-là ont des pratiques, ont des façons de faire, c'est le cœur du Quartier chinois, ces éléments-là.

2115 Donc, moi, pour moi, la hauteur des bâtiments qui est proposée, je trouve que c'est un bel effort, mais encore une fois, quand on remet toujours cet argument-là, « mais il ne faut pas mettre sous verre le Quartier chinois », non. Ce n'est pas une question de mettre sous verre. C'est une question de mettre en valeur le bâti qu'on a, qui est exceptionnel, qui est rarissime.

2120 Juste vous donner un petit exemple de deux autres faubourgs qui entourent le faubourg Saint-Laurent, l'ancien faubourg Saint-Laurent, qui est maintenant la partie ici du Quartier chinois : 50 bâtiments qu'on a identifiés qui datent des anciens faubourgs, et là-dedans, on a les bâtiments très anciens mais aussi les bâtiments construits entre 1889 et 1891, sur Saint-Laurent, qui sont les bâtiments de style néo-roman, du côté ouest du boulevard Saint-Laurent, qui sont des bâtiments magnifiques. C'était vraiment dans une idée d'embellir la ville à l'époque. Donc, ces bâtiments-là doivent obtenir une protection, vraiment, une citation de la Ville.

2125 Dans deux autres faubourgs qui entourent le Quartier chinois : faubourg Québec, un bâtiment qu'il nous reste des faubourgs, un seul, un seul, une maison, peut-être que certains la connaissent; faubourg des Récollets, deux bâtiments.

2130 Est-ce qu'on veut, encore une fois, continuer dans cette idée absurde depuis 70 ans? 70 ans de destruction. La photo qui est ici, le créateur, je pense que ça parle, hein? Il faut arrêter cette idée-là. Il faut arrêter d'être dans des pratiques où on laisse carte blanche aux développeurs puis qu'on ne s'arrête pas à la valeur patrimoniale de chacun de ces bâtiments-là.

2135 Il faut faire des documentations des bâtiments, il faut préserver ces bâtiments-là, il faut regarder aussi les intérieurs et occuper ces bâtiments-là, que la communauté ici du Quartier chinois, les gens qui vivent dans le Quartier chinois, puissent les occuper, évidemment, ce qui permettrait d'avoir plus de logements, plus d'activités sociales, plus de choses qui sont en lien avec la communauté. Mais ça, ça peut se faire avec le bâti qui est déjà là.

2140 Parce que le jour où on décide, où des développeurs... je le sais, je l'ai vécu dans la dernière année, hein, où des développeurs décident d'acheter un quadrilatère de bâtiments et décident... bon, rien qui n'avait été dit officiellement, mais on se doutait de quelques petites choses : quand on décide d'éradiquer complètement un quadrilatère, bien, c'est fini, hein, après, on regarde des vieilles photos puis on dit « wow, c'était donc bien intéressant ». Mais ça ne reviendra jamais.

2145 Moi, je pense que les bâtiments c'est comme des êtres humains, c'est comme des personnes âgées. Ici, dans la communauté chinoise, les gens du Quartier chinois, ils m'ont appris ça. Ils m'ont appris le respect des aînés. Mais nos bâtiments, c'est nos aînés. Et ça tombe que ces bâtiments-là, non seulement, c'est nos aînés, mais c'est nos aînés à tous, les gens d'origine
2150 canadienne-française, francophones, Irlandais, Écossais, Juifs, Chinois, tous ces gens-là ont passé par le Quartier chinois. Donc, les derniers témoins qu'il nous reste de ça, est-ce qu'on peut les conserver? Et la façon de les conserver, c'est des citations. La Ville a le pouvoir de faire ça.

2155 Dernière chose que je veux dire...

LE PRÉSIDENT :

Très rapidement, oui, parce que... oui.

2160 **M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :**

Très rapidement, je vous le promets. Madame la mairesse, Valérie Plante, on a fait une demande de classement de l'ensemble du Quartier chinois. Madame la mairesse, en mai, elle dit à la ministre de la Culture et des Communications, madame Roy, qu'elle appuyait cette demande,
2165 qu'elle souhaitait que le Quartier chinois en entier, pas un quadrilatère de maisons, que le Quartier chinois en entier ait ce classement patrimonial.

2170

Bien, madame Plante et l'administration de la Ville de Montréal, vous pouvez agir. On ne l'a pas obtenu pour l'ensemble du Quartier chinois, mais vous pouvez citer l'ensemble du Quartier chinois dans ses nouvelles frontières. Je salue d'ailleurs ces nouvelles frontières, qui étaient les frontières, ma foi, les plus logiques du Quartier chinois, les vraies frontières, les vraies limites, si on veut, du Quartier chinois, selon moi. Donc, madame la mairesse, maintenant, l'administration, la Ville de Montréal peut citer l'ensemble du Quartier chinois et cibler les bâtiments qui sont d'intérêt.

2175

La documentation, on l'a. Ça fait 10 ans que je fais des tours du Quartier chinois, des tours patrimoniaux, je parle de ces bâtiments-là. Donc, toute la documentation, elle existe. Il y a des gens, il y a des experts, des interprètes du patrimoine, comme moi, comme d'autres, qui se sont penchés déjà sur ces bâtiments-là. Donc, on peut la fournir, la documentation. Donc, après, il y aura des experts qui pourront décider quels bâtiments sont d'intérêt et quels bâtiments peuvent être cités. Mais il y en a une panoplie qui devrait être citée, selon moi. Donc, voilà.

2180

LE PRÉSIDENT :

2185

Alors, merci beaucoup, Monsieur Riopel. D'abord, j'ai une question, mais mes collègues commissaires aussi en ont pour vous. D'abord, vous féliciter pour votre engagement pour le patrimoine et le travail que vous faites.

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

2190

Merci.

LE PRÉSIDENT :

2195

Et donc, sur le patrimoine puis sur ce que vous venez de dire, est-ce qu'on doit comprendre, selon vous, que dans le projet actuel on vient modifier la désignation du Quartier chinois, presque la totalité du Quartier chinois, comme « secteur de valeur patrimoniale

exceptionnelle ». Est-ce qu'on doit comprendre que ce n'est pas suffisant pour protéger le patrimoine?

2200

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

O.K. « Secteur de valeur exceptionnelle », merci. Merci, la Ville. Merci de nous dire que c'est un secteur exceptionnel. Mais c'est parce qu'on le savait déjà. Nous, ce qu'on a besoin, c'est des choses qui empêchent du développement tous azimuts comme on a vécu depuis 70 ans dans le Quartier chinois. C'est bien beau de mettre des petites plaques puis de dire « oh, wow, c'est un quadrilatère, un quartier de valeur exceptionnelle », ça n'a aucune contrainte. Ce n'est pas contraignant.

2205

2210

Moi, j'ai suivi un cours de courtier immobilier, pas pour devenir agent d'immeuble ou courtier immobilier, j'ai suivi un cours de courtier immobilier pour comprendre l'immobilier, pour essayer de comprendre ce qui se passait avec le quadrilatère où j'habite. On doit avoir des contraintes pour respecter notre patrimoine, pour le mettre en valeur. Et ça, oui, c'est un peu mettre sous cloche le Quartier chinois, mais pas complètement. Ces bâtiments-là, on doit les habiter, on doit vivre dedans. Il y a des associations qui sont dynamiques, qui souhaitent vivre, une communauté qui est dynamique. Il faut que ces gens-là se réapproprient le bâti existant du Quartier chinois.

2215

LE PRÉSIDENT :

2220

Puis ce que vous dites, c'est que ça passe par des désignations?

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

2225

Ça passe par, définitivement... évidemment, on aimerait avoir un statut de classement pour l'ensemble du Quartier chinois, mais madame Plante et l'administration de la Ville de

Montréal ont l'autorité, à l'heure où on se parle, par la Loi québécoise sur les biens culturels, de citer l'ensemble du Quartier chinois et de citer des bâtiments d'intérêt à travers le Quartier chinois.

2230 **LE PRÉSIDENT :**

De citer.

2235 **M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :**

Moi, j'invite l'administration ou tous ceux qui veulent, je vais le faire bénévolement, on peut se promener ensemble et vous allez voir que des bâtiments, il y en a une panoplie, des bâtiments, qui sont d'intérêt et qu'on pourrait citer.

2240 **LE PRÉSIDENT :**

Vous pouvez nous soumettre votre liste, à la commission.

2245 **M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :**

La liste, en fait, elle existe, cette liste-là, elle est dans le mémoire de Bernard Vallée. Donc, on a cette liste. Merci pour la question.

2250 **LE PRÉSIDENT :**

Parfait. Merci, alors je... il nous reste peu de temps, mais je sais que mes collègues ont des questions. Bruno-Serge.

2255 **M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :**

Allez-y.

LE COMMISSAIRE :

2260 Vous nous parlez... bonsoir. Vous nous parlez beaucoup de patrimoine, de préservation des immeubles et... bon. Dans une perspective comme ça, comment on fait pour que le Quartier chinois ne devienne pas un musée à ciel ouvert et qu'il y ait quand même du développement, du mouvement et de la prospérité dans le quartier?

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

2265 Excellente question, Monsieur Bruno-Serge. Moi, j'ai vécu un an en Belgique, un an en France. Et j'ai vu des petits patrimoines exceptionnels, des villes magnifiques, certaines qui datent du moyen âge. Et je n'ai pas vu des cloches de verre puis seulement que des musées. J'ai vu des êtres humains qui vont faire leur épicerie, qui vivent, qui vont chez leurs voisins, qui ont des jardins. Moi, il y a un jardin magnifique derrière chez moi qui pourrait être mis en valeur, qui
2270 pourrait même être utilisé par la communauté.

2275 Donc, le patrimoine, ce n'est pas quelque chose qu'on met sous cloche puis qu'on n'utilise plus. C'est quelque chose qui rapporte aussi de l'argent. Quand on me parle d'argent, moi je suis guide touristique, je suis interprète du patrimoine. Je vis de ça. Je vis de montrer la beauté. De montrer la beauté architecturale, de montrer la beauté des communautés qui sont dans notre ville. Donc, ce n'est pas d'empêcher puis de dire, d'empêcher puis de ne plus rien faire, au contraire.

2280 Moi, je vis dans une maison qui a 177 ans. Je vis chez nous. J'ai une vie. Mes voisins à côté aussi, leur maison qui est mitoyenne à la mienne, 177 ans. Ils l'occupent. Elle est complètement occupée, du dernier étage au sous-sol, par différents organismes, par des gens qui y vivent. Mon voisin, monsieur Han Dong (ph.), il a sa femme qui va venir bientôt de Chine avec son petit garçon, il y a des gens qui vivent dans ces bâtiments-là.

2285 Il y a moyen d'avoir du patrimoine de qualité, des bâtiments qui vont être une signature pour Montréal, qui vont être une signature pour le Quartier chinois et qui vont emmener des gens

dans notre Quartier chinois. Donc, moi, pour moi, c'est ça qu'on devrait faire. On devrait mettre de l'avant des bâtiments qui sont magnifiques, qui sont exceptionnels, qui sont rarissimes, et on peut les occuper. Il y a moyen de les occuper, ces bâtiments-là, si on met les efforts.

2290

Et évidemment, ça prend des subventions gouvernementales. Mais on va gagner énormément à long terme.

2295

Parce que le jour où on décide de dire adieu à ces bâtiments-là, c'est fini, ils ne reviendront jamais. Jamais. Ce qui a été détruit pour construire... vous le voyez, le cratère. Ce qui a été construit... qu'est-ce qui a été construit de Guy-Favreau, c'est là. Mais les bâtiments qui étaient là, l'église de Sandy Yep, elle est partie. Le parc de Sandy Yep, le parc Dufferin, il n'existe plus. C'est fini. Jamais ça ne va revenir. C'est ça qu'il faut se rendre compte. Quand on voit des champignons, des verrues qui sont construites, ces bâtiments-là on n'est pas pris avec pendant 10 ans, on est pris avec *lifetime*, pour notre vie.

2300

Mais qu'est-ce qu'on veut montrer? Qu'est-ce qu'on veut pour le futur, pour notre ville, pour les gens qui vivent dans les quartiers? C'est aussi pour les gens qui vivent dans les quartiers, les quartiers. Ça, c'est important.

2305

LE COMMISSAIRE :

Merci.

2310

LA COMMISSAIRE :

Je vais me faire un peu l'avocat du diable.

2315

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

Allez-y.

LA COMMISSAIRE :

2320 Le portrait que vous dressez est très alléchant, très beau, mais si on obtient les citations, comme vous le souhaitez, est-ce que ça va... parce que, nous, on a entendu beaucoup parler ces derniers jours des problèmes du Quartier chinois, des problèmes de stationnement, problèmes de logement, problèmes d'espaces verts, bon, enfin, et plusieurs autres.

2325 Est-ce que, d'abord, une citation, ça va empêcher ça? Comment ça va venir corriger, peut-être ne pas empêcher, mais corriger cette situation que tout le monde déplore?

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

2330 Vous voulez dire par rapport à plus quoi, le stationnement, la sécurité? Parce qu'il y a tellement d'enjeux.

LA COMMISSAIRE :

2335 Oui.

M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :

2340 Moi, je suis plus ici pour vous parler de patrimoine. C'est sûr que tout ça, c'est lié, pour moi. Quand on a un meilleur milieu de vie, quand les bâtiments sont mis en valeur. C'est le cas de la maison où j'habite. Chez nous, c'est très beau à l'intérieur, parce que je prends soin de l'intérieur. Je prends soin de l'extérieur comme je le peux, mais c'est un bâtiment qui appartient maintenant à des développeurs, puis ils ne l'entretiennent pas du tout. Donc, c'est moi qui l'entretiens. Je fais mon possible pour le conserver. Le jour où ce bâtiment-là, un propriétaire intelligent qui va vouloir respecter le patrimoine va le reprendre, je pense que ça...

2345

2350 Dès qu'on a des beaux bâtiments, qu'on a des beaux espaces, qu'on met en valeur un beau jardin derrière qui pourrait être un jardin communautaire, qui pourrait... la communauté pourrait utiliser le jardin qui est derrière chez moi. Il y a une possibilité. C'est même un site archéologique. Maintenant, il y a un code Borden sur cet endroit-là, donc il y a des fouilles qui devront être faites là.

2355 Le jour où on a des bâtiments de qualité, on a une signature, bien, les choses changent dans un quartier. Et ça, tous les urbanistes vont vous le dire. Le Vieux-Montréal, c'est un bon exemple, je veux dire, les gens, le Vieux-Montréal, regardez, c'est beau. Les gens y vont, dans le Vieux-Montréal. Pourquoi? Bien, parce qu'il y a une beauté puis il y a une qualité architecturale, il y a une facture qu'on ne peut pas reproduire aujourd'hui. On ne peut pas reproduire des bâtiments de pierre grise du 19^e siècle, ça ne se fait pas. Donc, quand on amène une qualité, bien, c'est sûr que ça amène une qualité de vie, puis ça amène un espace.

2360 Il y a des problématiques qui ne se régleront pas comme ça : l'itinérance, la toxicomanie, la sécurité, c'est des grandes problématiques dans le Quartier chinois. Ce n'est pas des problématiques qui sont uniques au Quartier chinois non plus, donc...

2365 Je n'ai pas réponse à tout, mais une chose que je suis persuadé, puis c'est pour ça que je suis ici ce soir, c'est que, comme je l'ai dit : si on décide de dire adieu à ces bâtiments-là, on décide de dire adieu à une partie de moi, de vous, de vous, de tout le monde ici. Une partie de notre identité, une partie de notre ADN comme Montréalais. C'est pour ça que je me bats pour ces bâtiments-là, que je me bats pour qu'on ait un Quartier chinois à échelle humaine, avec des bâtiments à échelle humaine.

2370 Moi, les hauteurs, ce n'est pas compliqué : les hauteurs, on doit les préserver comme elles sont maintenant. Les bâtiments que vous voyez, les bâtiments anciens, on garde les hauteurs telles qu'elles sont. Ça vient de finir. Pourquoi? Pour garder l'échelle de notre quartier. Moi, c'est comme ça que je le vois.

2375

LA COMMISSAIRE :

Merci.

2380 **M. JEAN-PHILIPPE RIOPEL :**

Bien, merci à vous, puis je suis désolé d'être un peu dur, ce n'est pas dirigé vers vous, mais ça me tient à cœur, puis ça m'émeut, même. Je trouve ça important. Merci à vous.

2385 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup, Monsieur Riopel. On comprend, puis on vous remercie beaucoup. Félicitations à votre contribution. Merci, bonne fin de soirée.

2390

M. QUINN MURPH, citoyen

LE PRÉSIDENT :

2395 Prochain intervenant : Quinn Murph. Alors, comme vous l'avez sûrement entendu, vous avez dix minutes de présentation, suivi d'un dix minutes d'échanges avec les commissaires. Ça va? Donc, on vous écoute.

2400

M. QUINN MURPH :

Oui. Merci. O.K. Bonsoir, merci de m'écouter ce soir. Mes commentaires de ce soir sont un récit d'avertissement de quelqu'un qui a vécu dans une ville qui a mal résolu ce que Montréal tente maintenant de résoudre.